



Commune de TOURS
BUDGET PRIMITIF 2011

République Française

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL DE TOURS MUNICIPAL

SERVICE DE L'EAU POTABLE

M. 49

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2011

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	X	
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N	X	
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2011

INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~budgétaires (délibération n° du)-~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou cumulé~~ – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2011

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 195 700,00	19 195 700,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		19 195 700,00	19 195 700,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 960 300,00	6 960 300,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 960 300,00	6 960 300,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 156 000,00	26 156 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 955 253,00	0,00	1 936 909,00	1 936 909,00	1 936 909,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 124 274,00	0,00	2 145 489,00	2 145 489,00	2 145 489,00
014	Atténuations de produits	2 749 480,00	0,00	2 819 100,00	2 819 100,00	2 819 100,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	0,00	8 063 500,00	8 063 500,00	8 063 500,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 854 007,00	0,00	14 964 998,00	14 964 998,00	14 964 998,00
66	Charges financières	68 844,00	0,00	108 782,00	108 782,00	108 782,00
67	Charges exceptionnelles	157 850,00	0,00	70 350,00	70 350,00	70 350,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	7 080 701,00	0,00	15 144 130,00	15 144 130,00	15 144 130,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 178 626,00	0,00	2 051 570,00	2 051 570,00	2 051 570,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	2 500 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	4 678 626,00	0,00	4 051 570,00	4 051 570,00	4 051 570,00
	TOTAL	11 759 327,00	0,00	19 195 700,00	19 195 700,00	19 195 700,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 195 700,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	11 130 827,00	0,00	10 626 600,00	10 626 600,00	10 626 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	8 038 500,00	8 038 500,00	8 038 500,00
	Total des recettes de gestion des services	11 132 327,00	0,00	18 666 600,00	18 666 600,00	18 666 600,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	11 142 327,00	0,00	18 676 600,00	18 676 600,00	18 676 600,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	617 000,00		519 100,00	519 100,00	519 100,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	617 000,00		519 100,00	519 100,00	519 100,00
	TOTAL	11 759 327,00	0,00	19 195 700,00	19 195 700,00	19 195 700,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 195 700,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	3 532 470,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	---------------------	--

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(12) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(13) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	6 131 000,00	0,00	6 327 500,00	6 327 500,00	6 327 500,00
	Total des dépenses d'équipement	6 131 000,00	0,00	6 327 500,00	6 327 500,00	6 327 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 016,00	0,00	113 700,00	113 700,00	113 700,00
	Total des dépenses financières	81 016,00	0,00	113 700,00	113 700,00	113 700,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 212 016,00	0,00	6 441 200,00	6 441 200,00	6 441 200,00

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	617 000,00		519 100,00	519 100,00	519 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	617 000,00		519 100,00	519 100,00	519 100,00

TOTAL	6 829 016,00	0,00	6 960 300,00	6 960 300,00	6 960 300,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 960 300,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 425 390,00	0,00	2 908 730,00	2 908 730,00	2 908 730,00
	Total des recettes d'équipement	2 425 390,00	0,00	2 908 730,00	2 908 730,00	2 908 730,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 425 390,00	0,00	2 908 730,00	2 908 730,00	2 908 730,00

021	Virement de la section d'exploitation (6)	2 178 626,00		2 051 570,00	2 051 570,00	2 051 570,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 678 626,00		4 051 570,00	4 051 570,00	4 051 570,00

TOTAL	7 104 016,00	0,00	6 960 300,00	6 960 300,00	6 960 300,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 960 300,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	3 532 470,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 936 909,00		1 936 909,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 145 489,00		2 145 489,00
014	Atténuation de produits	2 819 100,00		2 819 100,00
65	Autres charges de gestion courante	8 063 500,00		8 063 500,00
66	Charges financières	108 782,00	0,00	108 782,00
67	Charges exceptionnelles	70 350,00	0,00	70 350,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 051 570,00	2 051 570,00
	Dépenses d'exploitation – Total	15 144 130,00	4 051 570,00	19 195 700,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 195 700,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	19 100,00	19 100,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	113 700,00	0,00	113 700,00
	Total des opérations d'équipement	6 327 500,00		6 327 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	500 000,00	500 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 441 200,00	519 100,00	6 960 300,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 960 300,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 500,00		1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués...	10 626 600,00		10 626 600,00
72	<i>Production immobilisée</i>		500 000,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 038 500,00		8 038 500,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	19 100,00	29 100,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 676 600,00	519 100,00	19 195 700,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 195 700,00
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 908 730,00	0,00	2 908 730,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		2 000 000,00	2 000 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 051 570,00	2 051 570,00
	Recettes d'investissement – Total	2 908 730,00	4 051 570,00	6 960 300,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
---	------------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 960 300,00
---	--	---------------------



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2011

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ar t (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 955 253,00	1 936 909,00	1 936 909,00
6061	Fournitures non stockables	30 070,00	30 070,00	30 070,00
60610	Electricité	240 000,00	260 000,00	260 000,00
60613	Gaz	3 000,00	3 300,00	3 300,00
6062	Prod. de traitement	80 000,00	86 000,00	86 000,00
60631	Fournitures de pièces	14 300,00	14 300,00	14 300,00
60632	Petits équipements	7 800,00	7 800,00	7 800,00
60633	Fournitures de magasin	248 000,00	250 000,00	250 000,00
60634	Fournitures d'entretien	37 600,00	46 600,00	46 600,00
6064	Fournitures administratives	9 400,00	9 400,00	9 400,00
6068	Autres matières & fournitures	116 500,00	110 500,00	110 500,00
6135	Locations mobilières	11 600,00	20 100,00	20 100,00
6152	Sur biens immobiliers	156 014,00	125 993,00	125 993,00
61523	Entretien de réseaux	8 050,00	8 050,00	8 050,00
61551	Mat. roulant	13 700,00	13 700,00	13 700,00
61558	Autres biens mobiliers	11 987,00	11 987,00	11 987,00
6156	Maintenance	50 500,00	52 500,00	52 500,00
6161	Multirisques	24 255,00	15 132,00	15 132,00
6182	Divers - Documentation	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6184	Divers-Versement organismes	22 000,00	18 000,00	18 000,00
6225	Indem. au cptable & aux régis.	130,00	130,00	130,00
6228	Divers	130,00	130,00	130,00
6231	Annonces & insertions	720,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	400,00	400,00	400,00
6247	Transports collectifs du pers.	107,00	107,00	107,00
6251	Voyages & déplacements	5 100,00	5 320,00	5 320,00
6256	Missions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires & assimilés	4 000,00	3 200,00	3 200,00
6281	Concours divers (cotisat°...)	500,00	500,00	500,00
6287	Remboursements de frais	360 410,00	360 410,00	360 410,00
6288	Autres	50 000,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	400,00	400,00	400,00
6358	Autres droits	1 650,00	1 650,00	1 650,00
6371	Redevance des prélè. d'eau	375 990,00	364 800,00	364 800,00
6378	Autres taxes & redevances	850,00	930,00	930,00
63781	Redevance soutien d'étiage	52 290,00	57 200,00	57 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 124 274,00	2 145 489,00	2 145 489,00
6331	Versement de transport	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6411	Salaires	1 494 985,00	1 516 200,00	1 516 200,00
6413	Primes & gratifications	50 300,00	50 300,00	50 300,00
6414	Indemnités & avantages divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6451	Cotisat°à l'URSSAF	203 000,00	203 000,00	203 000,00
6452	Cotisat°aux mutuelles	15,00	15,00	15,00
6453	Cotisat° caisses de retraites	305 000,00	305 000,00	305 000,00
6454	Cotisat°aux ASSEDIC	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° aux autres org. soc.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail	2 287,00	2 287,00	2 287,00
64751	Médecine du travail vis. méd	61,00	61,00	61,00
64752	Médecine du travail ex. méd. A	61,00	61,00	61,00
64753	Médecine travail visit méd. C	137,00	137,00	137,00
64754	Médecine travail visite EM	152,00	152,00	152,00
64755	Médecine travail visites ET	76,00	76,00	76,00
648	Autres chges de personnel	20 200,00	20 200,00	20 200,00
014	Atténuations de produits (7)	2 749 480,00	2 819 100,00	2 819 100,00
701249	Revers. Agence Eau Red Poll.	1 469 700,00	1 497 000,00	1 497 000,00
706129	Revers.Agence Eau Red.Modern.	1 279 780,00	1 322 100,00	1 322 100,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00	8 063 500,00	8 063 500,00
654	Pertes créances irrécouvrables	25 000,00	25 000,00	25 000,00

Chap/arth (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
658	Chges diverses gest° courante	0,00	8 038 500,00	8 038 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		6 854 007,00	14 964 998,00	14 964 998,00

66	Charges financières (b) (8)	68 844,00	108 782,00	108 782,00
66111	Intérêts des emprunts & dettes	70 420,00	109 400,00	109 400,00
66112	Intérêts courus non échus(ICNE	-1 576,00	-618,00	-618,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	157 850,00	70 350,00	70 350,00
6711	Inté. Morat. & pénal. marchés	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6738	Titres annulés ex. ant. eau	90 000,00	10 000,00	10 000,00
67381	Titres annulés ex. ant. FNDAE	50,00	50,00	50,00
67382	Titres annulés ex. ant. CVP	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67383	Titres annulés ex. ant.Prélev.	7 500,00	7 000,00	7 000,00
67384	Rembt. Redev. modernis° réseau	10 000,00	3 000,00	3 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		7 080 701,00	15 144 130,00	15 144 130,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	2 178 626,00	2 051 570,00	2 051 570,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 678 626,00	4 051 570,00	4 051 570,00

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 678 626,00	4 051 570,00	4 051 570,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 759 327,00	19 195 700,00	19 195 700,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (7)	0,00
---	----------------------------------	-------------

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 195 700,00
---	---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1- Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6419	Rembours. sur Rému.du pers.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	11 130 827,00	10 626 600,00	10 626 600,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 916 456,00	5 760 000,00	5 760 000,00
701111	Vente d'eau Ville Tours	353 981,00	450 000,00	450 000,00
70123	Contre valeur redevance prélev	375 990,00	364 800,00	364 800,00
701241	Red.pollution domestique	1 469 700,00	1 497 000,00	1 497 000,00
70128	Autres taxes & redevances	49 140,00	53 200,00	53 200,00
701281	Redevance prélèvement Ville	3 150,00	4 000,00	4 000,00
704	Travaux	100 000,00	150 000,00	150 000,00
706121	Red.modernis réseaux collecte	1 279 880,00	1 322 100,00	1 322 100,00
7064	Locations de compteurs	1 220 883,00	694 000,00	694 000,00
70641	Location compteurs Ville	60 150,00	33 000,00	33 000,00
7065	Commiss° pour redev.d'assai.	72 025,00	81 800,00	81 800,00
7068	Autres prestations de services	2 172,00	2 200,00	2 200,00
70681	Autres prest.service ville	200 000,00	200 000,00	200 000,00
7083	Locations diverses	27 300,00	14 500,00	14 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 038 500,00	8 038 500,00
758	Prod. divers de gest° courante	0,00	8 038 500,00	8 038 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		11 132 327,00	18 666 600,00	18 666 600,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7718	Prod. Except.sur opé. de gest°	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 142 327,00	18 676 600,00	18 676 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	617 000,00	519 100,00	519 100,00
722	<i>Immo.corpo.</i>	600 000,00	500 000,00	500 000,00
777	<i>Quote part subvent° d'investi</i>	17 000,00	19 100,00	19 100,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		617 000,00	519 100,00	519 100,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	11 759 327,00	19 195 700,00	19 195 700,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	19 195 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	6 406 000,00	6 327 500,00	6 327 500,00
0750	ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES	1 600 000,00	0,00	0,00
0751	STATION D'ALERTE EN AMONT DES	370 000,00	30 000,00	30 000,00
10047	TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES	30 000,00	0,00	0,00
10085	TRAVAUX BATIMENTS 2010	500 000,00	0,00	0,00
10087	PROGRAMME RESEAUX 2010	1 468 000,00	0,00	0,00
10089	PROGRAMME MATERIEL 2010	210 000,00	0,00	0,00
10400	MATERIEL INDUSTRIEL	38 000,00	33 000,00	33 000,00
10401	DISPOSITIFS COMPTAGES	80 000,00	3 500,00	3 500,00
10402	MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA	110 000,00	110 000,00	110 000,00
10500	TRAM - DEVOIEMENT DES RESEAUX	2 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
11047	TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES	0,00	30 000,00	30 000,00
11062	MODERNISATION METHODES DE TRAV	0,00	5 000,00	5 000,00
11085	TRAVAUX BATIMENTS	0,00	540 000,00	540 000,00
11087	PROGRAMME RESEAUX 2011	0,00	1 285 000,00	1 285 000,00
11089	PROGRAMME MATERIEL 2011	0,00	5 000,00	5 000,00
11248	GROSSES REPARATIONS VEHICULES	0,00	31 000,00	31 000,00
11250	ACQUISITION VEHICULES	0,00	35 000,00	35 000,00
11401	DISPOSITIFS DE COMPTAGES	0,00	150 000,00	150 000,00
11402	MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA	0,00	70 000,00	70 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 406 000,00	6 327 500,00	6 327 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	81 016,00	113 700,00	113 700,00
1641	Emprunts en euro	81 016,00	113 700,00	113 700,00
18	Comptes de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	81 016,00	113 700,00	113 700,00
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 487 016,00	6 441 200,00	6 441 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	617 000,00	519 100,00	519 100,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	17 000,00	19 100,00	19 100,00
139111	<i>Agence de l'eau</i>	0,00	2 100,00	2 100,00
13918	<i>Autres</i>	17 000,00	17 000,00	17 000,00
	<i>Charges transférées</i>	600 000,00	500 000,00	500 000,00
21531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	600 000,00	500 000,00	500 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		617 000,00	519 100,00	519 100,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 104 016,00	6 960 300,00	6 960 300,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

	+	
RESTES A REALISER N-1 (8)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 960 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 425 390,00	2 908 730,00	2 908 730,00
1641	Emprunts en euro	2 425 390,00	2 908 730,00	2 908 730,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 425 390,00	2 908 730,00	2 908 730,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 425 390,00	2 908 730,00	2 908 730,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	2 178 626,00	2 051 570,00	2 051 570,00
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2805	Concess° & droits similaires	21 000,00	18 000,00	18 000,00
28125	Terrains bâtis	25 000,00	25 000,00	25 000,00
281311	Bât. d'exploitat°	205 000,00	200 000,00	200 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	300,00	275,00	275,00
281355	Bât. administratifs	200,00	200,00	200,00
28151	Installat° complexes spécial.	60,00	55,00	55,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 800 000,00	1 369 574,00	1 369 574,00
28154	Mat. industriel	50 000,00	45 000,00	45 000,00
28155	Outillage industriel	40 000,00	18 010,00	18 010,00
281561	Service de distribution d'eau	235 440,00	200 000,00	200 000,00
281562	Service d'assainissement	9 000,00	7 086,00	7 086,00
28182	Mat. de transport	70 000,00	78 000,00	78 000,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	15 000,00	12 200,00	12 200,00
28184	Mobilier	6 000,00	4 600,00	4 600,00
28188	Autres	3 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 678 626,00	4 051 570,00	4 051 570,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 678 626,00	4 051 570,00	4 051 570,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 104 016,00	6 960 300,00	6 960 300,00

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 960 300,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) cf. 1 – Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser .
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 0750
LIBELLE : ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 824 577,88	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	4 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 820 562,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	2 820 562,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	0,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 0751
LIBELLE : STATION D'ALERTE EN AMONT DES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		292 552,90 a	0,00	30 000,00 b	30 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	8 626,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	8 626,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	283 926,70	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°	283 926,70	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	30 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10047
LIBELLE : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		9 550,00 a	0,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	0,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10085
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS 2010

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		21 523,35	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 523,35	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bât. d'exploitat°	21 180,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Instal. Génér. Aménag. des const.	343,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	0,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10087
LIBELLE : PROGRAMME RESEAUX 2010

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		948 108,72	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	933 514,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	933 514,22	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 594,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	14 594,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	0,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10089
LIBELLE : PROGRAMME MATERIEL 2010

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		23 005,69	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Conces° & droit simil. Procéd.	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 605,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Mat. de transport	15 739,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	197,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	4 145,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	522,59	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	0,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10400
LIBELLE : MATERIEL INDUSTRIEL

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		17 676,84	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 676,84	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
2154	Mat. industriel	17 676,84	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	33 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10401
LIBELLE : DISPOSITIFS COMPTAGES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		78 682,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
205	Conces° & droit simil. Procéd.	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	78 682,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	0,00	0,00
16	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	3 500,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10402
LIBELLE : MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		51 943,53	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 943,53	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	51 943,53	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	110 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10500
LIBELLE : TRAM - DEVOIEMENT DES RESEAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		349 276,77 a	0,00	4 000 000,00 b	4 000 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	12 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Conces° & droit simil. Procéd.	12 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	336 596,77	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00
2315	Installat°	336 596,77	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	4 000 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11047
LIBELLE : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	30 000,00 b	30 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	30 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11062
LIBELLE : MODERNISATION METHODES DE TRAV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	5 000,00 b	5 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11085
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	540 000,00 b	540 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00
21311	Bât. d'exploitat°	0,00	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	540 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11087
LIBELLE : PROGRAMME RESEAUX 2011

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	1 285 000,00 b	1 285 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
205	Conces° & droit simil. Procéd.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 265 000,00	1 265 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	1 265 000,00	1 265 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectatio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 285 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11089
LIBELLE : PROGRAMME MATERIEL 2011

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	5 000,00 b	5 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	5 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11248
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	31 000,00 b	31 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	0,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	31 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11250
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	35 000,00 b	35 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	35 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11401
LIBELLE : DISPOSITIFS DE COMPTAGES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	150 000,00 b	150 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	150 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 11402
LIBELLE : MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		0,00 a	0,00	70 000,00 b	70 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectatio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	70 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2011

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2011 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	2 358 897,76	2 204 970,31	223 022,42	109 360,11	113 662,31
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	2 358 897,76	2 204 970,31	223 022,42	109 360,11	113 662,31
Caisse d'Epargne	1 500 000,00	1 500 000,00	123 678,36	42 623,84	81 054,52
Dexia	858 897,76	704 970,31	99 344,06	66 736,27	32 607,79
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2011)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2011	Capital restant dû au 31/12/2011	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
16062 / MON021570 / fixe	Dexia	167 693,92	132 365,17	125 697,02	9,70	12 681,55	6,00
16063 / MON021571 / fixe	Dexia	691 203,84	572 605,14	546 665,51	9,60	54 054,72	25,97
16077 / / fixe	Caisse d'Epargne	1 500 000,00	1 500 000,00	1 418 945,48	2,90	42 623,84	68,03
TOTAL		2 358 897,76	2 204 970,31	2 091 308,01		109 360,11	100,00
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec plusieurs tranches de taux							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts avec options							
TOTAL		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 358 897,76	2 204 970,31	2 091 308,01		109 360,11	100,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.4

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2011	Durée résiduelle	Périodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL					2 358 897,76	2 204 970,31									109 360,11	113 662,31	19 379,68	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 358 897,76	2 204 970,31									109 360,11	113 662,31	19 379,68	
1641 Emprunts en euros					2 358 897,76	2 204 970,31									109 360,11	113 662,31	19 379,68	
16062 / MON021570	1991	S	PLAN 1991	Dexia	167 693,92	132 365,17	11,00	Semestrielle	fixe		11,39	fixe	9,70		12 681,55	6 668,15	6 063,18	
16063 / MON021571	1992	T	PLAN 1992	Dexia	691 203,84	572 605,14	12,00	Trimestrielle	fixe		11,62	fixe	9,60		54 054,72	25 939,64	12 977,36	
16077 /	2010	T		Caisse d'Epargne	1 500 000,00	1 500 000,00	14,99	Trimestrielle	fixe		2,93	fixe	2,90		42 623,84	81 054,52	339,14	
1643 Emprunts en devises (hors zone)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes					0,00	0,00									0,00	0,00	0,00	

MAIRIE DE TOURS
Eau
Budget Primitif de l'exercice 2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE	Choix du Conseil Municipal		Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel une immobilisation s'amorti en 1 an : 500 €		
Amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée	22/11/2004
	- Réseaux d'assainissement	60 ans	
	- Station d'épuration (Ouvrages et génie civile)		
	- Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60 ans	
	- Ouvrages courants tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc...	30 ans	
	- Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation-adduction d'eau	40 ans	
	- Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudière) installations de ventilation	15 ans	
	- Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8 ans	
	- Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100 ans	
	- Bâtiments légers, abris	15 ans	
	- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques téléphoniques	20 ans	
	- Mobilier de bureau	10 ans	
	- Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10 ans	
	- Matériel informatique	3 ans	
	- Engins de travaux publics, véhicules	7 ans	
	- Logiciels	2 ans	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 632 800,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 132 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		113 700,00
1641	Emprunts en euro	113 700,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Transferts entre sections = C+D		519 100,00
Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)		19 100,00
139111	Agence de l'eau	2 100,00
13918	Autres	17 000,00
Charges transférées (D) = E+F+G		500 000,00
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	0,00
Production immobilisée (F)		500 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	500 000,00
Stocks et en-cours (G)		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 4 051 570,00
	Ressources propres externes (G)	0,00
	Autres recettes financières (H)	0,00
Transferts entre sections (J)		2 000 000,00
28031	Frais d'études	20 000,00
2805	Concess° & droits similaires	18 000,00
28125	Terrains bâtis	25 000,00
281311	Bât. d'exploitat°	200 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	275,00
281355	Bât. administratifs	200,00
28151	Installat° complexes spécial.	55,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 369 574,00
28154	Mat. industriel	45 000,00
28155	Outillage industriel	18 010,00
281561	Service de distribution d'eau	200 000,00
281562	Service d'assainissement	7 086,00
28182	Mat. de transport	78 000,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	12 200,00
28184	Mobilier	4 600,00
28188	Autres	2 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (K)	2 051 570,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
-------------	---	-------------

R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	632 800,00
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	4 051 570,00
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	3 418 770,00
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I-II) (1))	3 551 570,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)
1	4 630 142,20		4 630 142,20	4 630 142,20	0,00	0,00
2	940 000,00		940 000,00	910 000,00	30 000,00	0,00
3	8000000,00		8 000 000,00	2000000,00	4 000 000,00	2 000 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2011 ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2011	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2011

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Attaché	A	1	1	
Adjoint administratif pal 1cl	C	1	1	
Adjoint administratif pal 2cl	C	1	1	
Adjoint administratif de 1 cl	C	1	1	
Adjoint administratif de 2 cl	C	2	2	
Filière Administrative		6	6	
Assistant ter med tech cl sup	B	1	1	
Filière médico technique		1	1	
Ingénieur principal	A	3	3	
Ingénieur	A	1	1	
Technicien Principal 1°cl	B	3	3	
Technicien	B	2	2	
Adjoint technique pal 1 cl	C	4	4	
Adjoint technique pal 2 cl	C	8	8	
Adjoint technique de 1 cl	C	9	9	
Adjoint technique de 2 cl	C	19	19	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	
Agent de maîtrise	C	5	5	
Filière technique		55	55	
TOTAL		62	62	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/2011	C1.2

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
1 Adjoint technique de 1 cl	C	TECHNIQUE	298	Art 3-1
TOTAL				1

(1) **CATEGORIES** : A, B et C

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)...

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
Date de convocation :/...../.....	
Présenté par le (1), A le	
Le (1), Délibéré par (2), réuni en session A le	
Les membres (2),	
Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....	
A... .., le/...../.....	

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...